

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

~~~~~

**Date de la convocation : 14 décembre 2020**

**Date d'affichage : 28 décembre 2020**

L'an deux mille vingt, le lundi dix-huit décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal des BAUX SAINTE CROIX se sont réunis en la salle de la mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Xavier HUBERT, Maire.

Etaient présents : MM Xavier HUBERT, Martine LEDANSEUR, Véronique MARIE, Marie-Hélène LEFRANÇOIS, Christelle CHALAYE, Laurent SAVALLE, Carole DOUVILLE, Corinne HOURDIER, Isabelle DUTERTRE, Isabelle HUBERT, Franck LE CLEC'H, Yohann MAXIMILIEN, Frédéric THEBAUT.

Etaient absents excusés : MM Joël MAILLARD, Olivier LEROUX.

Olivier LEROUX a donné pouvoir à Martine LEDANSEUR.

### **■ *Compte-rendu de la séance du 16 novembre 2020.***

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 novembre 2020 adressé par courriel.

### **■ *Sécurité routière et vitesse : résultat de l'étude du Conseil Départemental et actions à engager.***

Le Maire présente et commente l'étude réalisée par les services du Conseil Départemental concernant la vitesse Rue de la Libération et Rue des Petits Baux et présente les aménagements suggérés (pose de bordures aux entrées du village, aménagement d'un second quai de bus face à la Rue de la Fosse aux Loups, aménagement d'un ou deux plateaux Rue des Petits Baux, aménagement d'une piste cyclable et des espaces de stationnement Rue des Petits Baux). Le Conseil Municipal souhaite également le déplacement du radar situé face au lotissement Le Champ des Oiseaux, l'aménagement de la sortie des Boutons d'Or sur le Chemin de la Couette, l'aménagement de la Rue Saint Gaud, et souhaite l'accompagnement d'INGENIERIE 27 pour ces travaux de sécurité.

### **■ *Convention CAUE. (n°2020-044)***

La commune a l'intention d'intervenir sur plusieurs sites de son territoire (aménagement du terrain derrière la mairie, attractivité et végétalisation du lotissement Le Champ des Oiseaux, projet d'un éco quartier sur le terrain ROSALIE, aménagement du centre du village, aménagement de la VILLA, lien entre les hameaux et le village, et le Maire propose l'accompagnement du CAUE sur cette réflexion. Après délibération et vote, les Membres du Conseil à l'unanimité autorisent le Maire à signer la convention d'accompagnement du CAUE pour cette réflexion pour un montant de 4 500 €.

### **■ *La VILLA : Projet communal. (n°2020-045)***

Le Maire rend compte de l'étude flash faite par l'EPFN pour la VILLA. Après débat et dans le cadre d'un vote consultatif, les Membres du Conseil par 10 voix contre 3 sont favorables à la réalisation de logements locatifs par priorité à la réalisation d'un gîte de groupe.

### **■ *Travaux de voirie (réunion EPN / Commune.***

Martine LEDANSEUR rend compte de la réunion avec les représentants d'EPN au cours de laquelle il a été retenu en priorité la réalisation de trottoirs entre La Clairière et Arnières sur Iton, la rénovation des voiries de la Clairière, le Domaine et le Chemin du Clotel, la Ruelle de l'Eglise. Elle énumère les différents travaux qui vont être réalisés et demande à chaque Membre du Conseil de signaler les voiries endommagées dans leur secteur.

Le Maire fait savoir par ailleurs qu'il a signé les actes de rétrocession des voiries courant décembre.

■ **Achat terrain cadastré A n° 1070. (n°2020-046)**

Après délibération et vote, les Membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident d'acquérir la parcelle de Monsieur Guy HUE, cadastrée A 1070 d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup> au prix de 15 000 € (quinze mille euros), et autorisent Le Maire à signer tous les actes concernant cette acquisition.

■ **Questions diverses.**

**Décisions modificatives du budget 2020. (n°2020-047)**

Après délibération, le Conseil Municipal modifie comme suit le budget primitif 2020 :

Compte 66111 – Intérêts d'emprunts : + 500 €

Compte 678 – Autres charges exceptionnelles : - 500 €

**Recensement de la population.**

Le Maire fait savoir que la collecte concernant le recensement de la population est reportée à 2022. La population prise en compte pour 2021 est de 867 habitants.

**Réhabilitation du logement de fonction.**

Le Maire fait savoir que les travaux du logement de fonction vont reprendre en janvier, la DREAL ayant donné son accord pour les nids d'hirondelles.

**Projet école avec File en Scène.**

Laurent SAVALLE informe les Membres du Conseil que File en Scène travaille depuis 10 ans avec les écoles du SIVOS des TILLEULS Et que cette année l'activité a repris pour créer un spectacle que les élèves iront jouer dans leur quartier.

**Défense incendie.**

Martine LEDANSEUR rend compte du contrôle des hydrants par le SDIS, la commune recense 18 poteaux incendie, dont 2 sont non conforme mais utilisable et 1 point non utilisable. La mise en conformité est nécessaire mais très couteuse.

**Logements locatifs de la SILOGE.**

Le Maire fait savoir que la commission d'attribution des logements s'est réunie le 16 décembre et énumère les dossiers retenus.

**Sécurité Salle des Fêtes.**

Martine LEDANSEUR fait savoir que l'audit réalisé en octobre avec un pompier pour la sécurité de la Salle des Fêtes a reçu un avis favorable par la commission préfectorale. Il a été fait la remarque de l'installation d'un défibrillateur à l'intérieur et non à l'extérieur.

**Désignation pour la CIID.**

A sa demande, Isabelle DUTERTRE est désignée pour représenter la commune au sein de la CIID d'EPN.

**Tour de table**

Christelle CHALAYE fait part de remerciements des personnes ayant reçu le colis gourmand. Elle fait part par ailleurs de remarque d'habitants, la disparition du panneau directionnel de La Clairière au niveau du centre bourg, le non avertissement des priorités à droite, et la stèle au milieu du cimetière.

Marie-Hélène LEFRANÇOIS fait part de remarques concernant le manque d'illuminations pour Noël et le nom du Maire erroné sur Internet.

Carole DOUVILLE souhaite que soit envisagés des travaux à l'école.

Véronique MARIE rappelle que la remise des cadeaux de Noël aux enfants aura lieu le 19 décembre à la mairie.

Martine LEDANSEUR informe les Membres du Conseil Municipal que Monsieur Xavier HUBERT a reçu la médaille communale, départementale et régionale d'argent pour ses 25 années d'élu.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à vingt heures trente-cinq minutes